



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | GRANDES CULTURES

N° 3, 25 juillet 2025

Vers fil-de-fer : bilan préliminaire de la saison 2025

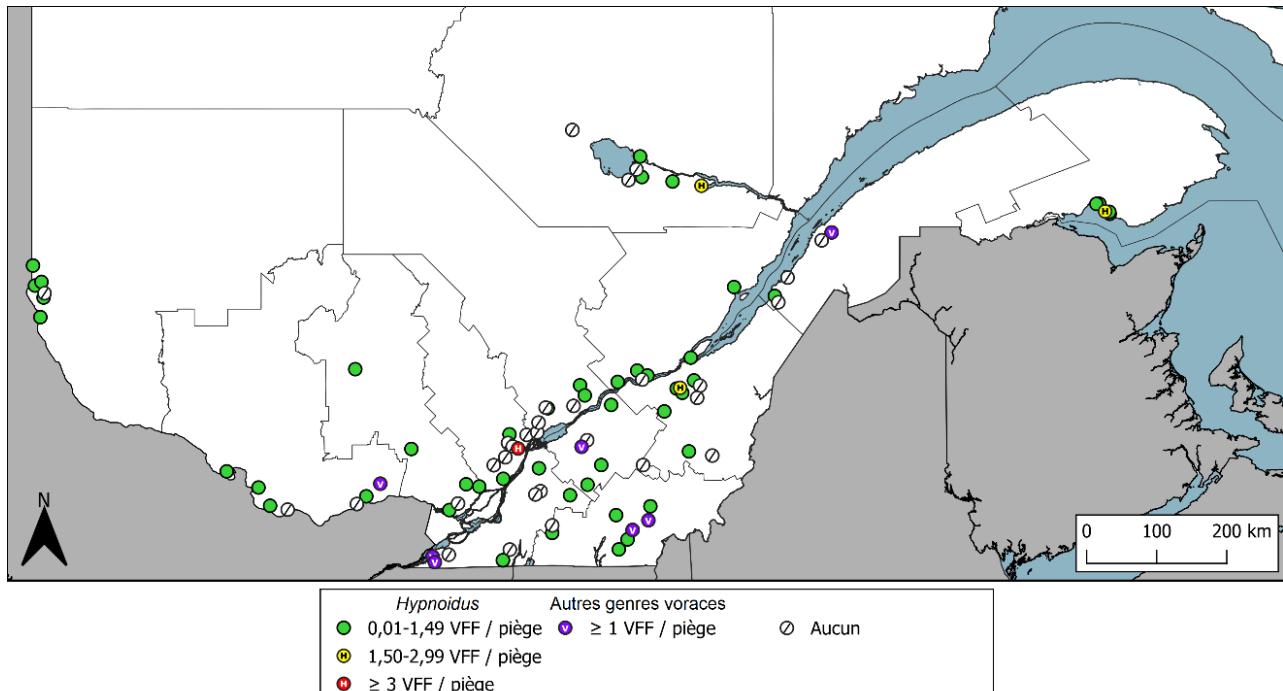
À partir du 1^{er} août 2025, une nouvelle réglementation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) entrera en vigueur au Québec. Il sera alors obligatoire d'obtenir une prescription agronomique pour faire l'achat de semences enrobées d'insecticides (classe 3A). Ces semences sont principalement utilisées pour lutter contre les vers fil-de-fer, considérés comme les plus importants ravageurs des semis en grandes cultures.

Au printemps 2025, le RAP Grandes cultures a réalisé un dépistage des vers fil-de-fer dans **90 champs** répartis à travers la province. L'objectif de cette démarche était d'identifier les espèces présentes et de déterminer la proportion de champs atteignant les seuils économiques d'intervention, c'est-à-dire le niveau à partir duquel l'utilisation de l'enrobage de semences est justifiée. Le dépistage a été effectué à l'aide de pièges-appâts, conformément à la [méthode standard de dépistage des vers fil-de-fer](#) et les sites de dépistage choisis étaient généralement considérés comme présentant des facteurs de risques élevés.

Voici un bilan préliminaire des résultats :

Des vers fil-de-fer ont été détectés dans 60 des 90 champs échantillonnés. Toutefois, **seulement 9 % des champs dépistés ont été considérés à risque** :

- 1 champ a atteint le seuil de 3 VFF/piège, utilisé pour le taupin trapu (*Hypnoidus abbreviatus*).
- 7 champs ont atteint le seuil de 1 VFF/piège, utilisé pour les genres les plus voraces (*Agriotes* et *Limonius*).



Résultats des dépistages de vers fil-de-fer en 2025 au Québec
Source : S. Chaussé (CÉROM)

Ces résultats confirment la tendance observée depuis 2011 : la grande majorité des champs suivis **ne justifient pas l'utilisation systématique de semences enrobées d'insecticides** pour contrôler les vers fil-de-fer. En effet, selon ces données, moins de 10 % des champs dépistés par le RAP Grandes cultures nécessiteraient d'avoir recours à l'utilisation de semences traitées au printemps prochain.

Si vous avez fait des dépistages au cours du printemps 2025, que vous souhaitez sauvegarder vos données et les partager avec le RAP Grandes cultures, vous êtes invités à [soumettre vos observations dans l'outil VFF QC](#).

Pour plus d'information sur le dépistage des VFF, les stratégies d'intervention et les recommandations de semences enrobées d'insecticides, consultez le bulletin [Votre trousse « vers fil-de-fer » pour 2025](#).

Ce bulletin d'information a été rédigé par Julien Saguez, chercheur, Sébastien Boquel, chercheur (CÉROM), Brigitte Duval, agr., Véronique Samson, agr. et Stéphanie Mathieu, agr. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [l'avertisseur du sous-réseau Grandes cultures ou le secrétariat du RAP](#). Édition : Laurianne Pichette, agr.-phytopathologue et Sophie Bélisle (MAPAQ). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.